

Réservation de la salle des fêtes



La salle des fêtes est située au cœur du village, derrière l'église.

Elle a une capacité d'accueil de 100 à 120 personnes.

[Visualiser les photos de la salle des fêtes](#)

LOCATION DE LA SALLE

Avant d'envoyer votre demande, contacter la mairie au 09.63.48.46.26 (mardi & vendredi de 13h30 à 17h30) ou adresser un mail à mairieplagnole@orange.fr afin de connaître les disponibilités de la salle.

Une fois votre demande examinée, vous devrez déposer en mairie les pièces suivantes :

- copie recto/verso de votre pièce d'identité
- attestation de responsabilité civile
- un chèque du montant de la location à l'ordre du Trésor Public
- un chèque du montant de la caution "salle" à l'ordre du Trésor Public
- un chèque du montant de la caution "ménage" à l'ordre du Trésor Public

Le nettoyage de la salle et le rangement du matériel prêté sont à la charge de l'emprunteur.

Un état des lieux d'entrée et de sortie sera effectué avec un élu de la commune.

[ACCEDER AU FORMULAIRE DE DEMANDE DE PRET DE LA SALLE DES FETES](#)

TARIFS APPLICABLES

~~100,00~~
100,00
€
la
salle
par
un
particulier
habitant
la
commune

~~200,00~~
200,00
€
la
salle
par
un
particulier
n'habitant
pas
la
commune

~~500,00~~
500,00
€
Associations
communales

~~200,00~~
200,00
€
Associations
Extérieures

~~500,00~~
500,00
€
pour
la
salle

~~100,00~~
100,00
€
pour
le
ménage

